

Module n°2 : Contrats de travail

Contexte

Ce module traite des contrats de travail.

Objectifs

- Présenter et expliciter les différentes catégories de contrats possibles.
- Identifier les particularités des contrats de droit public.
- Identifier les particularités des contrats de droit privé.

Programme

Les Contractuels de Droit Public :

- la base juridique CDD/CDI ;
- cas de recours au C.D.D et au C.D.I ;
- les mentions obligatoires du Contrat de Travail ;
- prolongations et modification du Contrat de Travail (généralisation de l'avenant) ;
- la rémunération temps complet, temps non complet et temps partiel ;
- la fin du Contrat de Travail ;
- autres types de contrats de droit publics ;
- le suivi de la carrière des contractuels ;
- les commissions consultatives paritaires ;
- la titularisation des contractuels et la transformation des CDD en CDI.

Les Contractuels de Droit Privé :

- Les 3 types de Contrat de Droit Privé :
 - emplois d'Avenir ;
 - contrat d'Accompagnement dans l'Emploi ;
 - contrat unique d'insertion/Apprentis.
- La base juridique :
 - le Code du Travail ;
 - les textes réglementaires spécifiques.

- Les conditions préalables de recours à ces contrats :
 - la convention avec l'Etat ;
 - la procédure déclarative et le maître de stage (apprentis).
- La nouvelle procédure de licenciement pendant la période d'essai pour les contrats aidés ;
- La durée de ces différents contrats et les modalités de prolongation ;
- Le temps de travail et la rémunération (SMIC) ;
- Les mentions obligatoires du bulletin de paye et les pièges à éviter (ex : mention obligatoire des jours de congés annuels pris) ;
- Les aides et les exonérations de charges ;
- La fin du Contrat de Travail.

Public

Métiers administratifs

Exercice

2020

Nature

AFR

Organisé par

OBEA

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 4 février au 23 mars 2020

Module 1 : statut du personnel non médical

PESSAC

GROUPE 2

Le 6 février 2020

Module 2 : contrats de travail

PESSAC

GROUPE 3

Du 20 février au 21 février 2020

Module 4 : modalités de décompte du temps de travail

PESSAC

GROUPE 4

Du 16 mars au 17 mars 2020

Module 5 : gestion de la paie du personnel non médical

PESSAC

GROUPE 5

Le 25 mars 2020

Module 6 : gestion des accidents de service et des maladies professionnelles

PESSAC

GROUPE 6

Le 26 mars 2020

Module 3 : l'avancement

PESSAC

GROUPE 7

Le 17 juin 2020

Module 2 : Contrats de travail

GROUPE 8

Le 18 juin 2020

Module 6 : Gestion des accidents de service et des maladies professionnelles

GROUPE 9

Le 19 juin 2020

Module 3 : L'avancement

GROUPE 10

Du 14 septembre au 29 septembre 2020

Module 1 : Statut du personnel hospitalier non médical

GROUPE 11

Du 29 septembre au 30 septembre 2020

Module 4 : Modalités de décompte du temps de travail

GROUPE 12

Du 8 octobre au 9 octobre 2020

Module 5 : Gestion de la paie du personnel non médical